

PAUSE : Programme d'Aide à l'accueil en Urgence des Scientifiques en Exil

Le 21 Avril 2017 au Collège de France

« Sauver une vie pour sauver des idées »

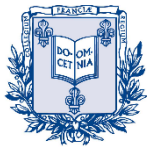
Les instances de direction du Programme d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE), lancé le 16 janvier dernier par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et piloté par le Collège de France, se sont réunies le 21 avril 2017 pour clore le second cycle d'examen des candidatures portées par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche au profit des chercheurs en danger.

Ce second cycle a démontré, une nouvelle fois, le caractère indispensable de ce programme. Sur les 60 candidatures examinées par le comité de parrainage de chercheurs en provenance principalement de Syrie et de Turquie, 35 ont été retenues à ce stade par le comité de direction du programme pour un montant de plus de 900.000 euros.

Le Programme national PAUSE aura ainsi, en 4 mois d'existence, permis l'accueil de 60 chercheurs en danger dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche à travers toute la France.

Ce défi a pu être relevé grâce à l'engagement du gouvernement, que le Premier ministre avait affirmé avec force au Collège de France le 2 mars dernier, et qui s'est concrétisé par les dotations successives, portées à 2 millions d'euros, alloués au programme par le Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La mobilisation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, le soutien logistique ou financier d'institutions publiques, telles que, entre autres, le CNRS, la Chancellerie des Universités de Paris ou la Mairie de Paris, et la générosité publique auront également été déterminantes.



Pour l'avenir proche, le mécénat de personnes ou d'entreprises privées, à travers le fonds de souscription abrité par la Fondation de France (voir <https://dons.fondationdefrance.org/PAUSE/~mon-don/>), sera crucial pour répondre aux demandes qui continuent d'affluer tant de la part des établissements d'accueil que de chercheurs isolés, dans un environnement international de plus en plus instable et dangereux.

Pour les prendre en compte, un nouvel appel à candidatures sera lancé très prochainement en vue d'un cycle de sélection au mois de septembre 2017. Bien entendu d'ici là, le programme poursuivra, avec la mobilisation du comité de parrainage et de l'équipe dédiée au programme, l'accompagnement des chercheurs isolés vers des établissements d'accueil.

Pour plus d'information sur le programme PAUSE :

<https://www.college-de-france.fr/site/programme-pause/index.htm#content.htm>

Contact :

Laura Loheac, responsable du programme PAUSE

Laura.loheac@college-de-france.fr

Patrizia Foti Délu

patrizia.delu@college-de-france.fr